



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

cirque

Question écrite n° 48374

Texte de la question

M. Marc Dolez demande à Mme la ministre de la culture et de la communication de bien vouloir lui indiquer ses orientations et ses projets concernant le « nouveau cirque », et notamment sur le devenir de l'École nationale du cirque.

Texte de la réponse

Le cirque français connaît un renouveau incontestable dans ses formes, ses techniques et ses publics. Ce mouvement, porté par de nombreuses équipes de créateurs, a permis une diversification de l'offre artistique et des publics, tout en gardant une assise populaire très large. Poursuivant son action de soutien au cirque, entamée dès les années 70, le ministère de la culture et de la communication a décidé d'engager une nouvelle phase dans sa politique en faveur du cirque, afin de soutenir un développement à long terme du secteur et la promotion de toutes ses formes. Cette phase se concrétisera dans le cadre de l'année 2001, consacrée « Année du cirque ». Cet événement impliquera l'ensemble des artistes et des structures directement concernées, en respectant toute la diversité du milieu, les collectivités territoriales et les élus qui se sont déjà investis de manière remarquable dans cette action. De nouvelles mesures dans les domaines de la création, de la diffusion et de la formation seront mises en place. L'« Année du cirque » s'étendra en fait jusqu'à l'été 2002, afin de respecter le rythme saisonnier des programmations. Ce sera l'occasion d'augmenter sensiblement le volume d'intervention du ministère de la culture et de la communication pour le cirque, qui se situait en 1999 à 40 MF. En ce qui concerne plus spécifiquement la formation professionnelle, le ministère de la culture et de la communication souhaite renforcer la cohérence du réseau entre les trois écoles de référence (le Centre national des arts du cirque, l'école de Rosny-sous-Bois et l'école Fratellini) et les six écoles à vocation professionnelle d'Amiens, Chambéry, Châtellerauld, Montpellier, Mougins et Toulouse.

Données clés

Auteur : [M. Marc Dolez](#)

Circonscription : Nord (17^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48374

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juillet 2000, page 3873

Réponse publiée le : 2 octobre 2000, page 5622